



Chaque année autour de la Saint-Valentin, des fraudeurs tentent de trouver des victimes sans méfiance. Dans certains cas, ils communiquent avec elles sur des sites de rencontre ou de médias sociaux puis leur demandent de passer à un autre moyen de communication. Il n'est pas rare qu'ils utilisent de vraies photos trouvées dans les médias sociaux (p. ex., photos de gens d'affaires, de militaires, de familles, d'animaux de compagnies et de passe-temps). Ils modifient souvent celles-ci en fonction des mensonges qu'ils racontent.

Le Centre antifraude du Canada (CAFC) continue de recevoir un grand nombre de signalements de personnes qui ont été victimes de différents types de stratagèmes de rencontre, notamment de stratagèmes qui commencent sur des sites de rencontre et qui amènent les victimes à investir dans de fausses plateformes de cryptomonnaie par la promesse de rendements élevés.

Nouvelle variante

Les fraudeurs envoient des messages textes aléatoires aux victimes, comme « où es-tu? », « où étais-tu dernièrement? » ou d'autres formulations semblables. Si la victime répond, le fraudeur poursuit la conversation et tente d'établir une relation avec elle. Dans certains cas, le fraudeur convainc la victime d'investir dans une fausse plateforme de cryptomonnaie.

Les fraudeurs demandent de l'argent à leurs victimes pour bien des raisons, dont les suivantes :

- une urgence personnelle ou familiale;
- le prétexte qu'ils n'ont pas accès aux fonds qu'ils ont déjà;
- des dépenses liées au travail, des frais juridiques ou des honoraires professionnels imprévus;
- un besoin d'aide pour investir dans une nouvelle entreprise;
- des frais de voyage pour retourner à la maison.

Indices

Méfiez-vous :

- des profils qui semblent trop parfaits;
- si quelqu'un que vous n'avez jamais rencontré vous déclare son amour;
- si une personne tente de changer de moyen de communication ou de passer à un moyen de communication privé (courriel, texte, plateforme de médias sociaux, etc.);
- si les rencontres en personne que vous tentez d'organiser sont toujours annulées ou que la personne a toujours une excuse pour ne pas vous rencontrer;
- si la personne vous demande de ne pas parler d'elle avec vos parents et amis;



- si la personne joue la carte de la détresse ou de la colère pour vous forcer à lui envoyer de l'argent;
- si vous recevez des messages mal écrits ou adressés au mauvais nom;
- si une personne vous « présente » à sa famille sur les médias sociaux pour rendre votre relation légitime;
- si vous recevez des messages textes non sollicités d'un numéro de téléphone que vous ne reconnaissez pas.

Comment vous protéger

- Ne divulguez pas vos renseignements personnels (nom, adresse, date de naissance, numéro d'assurance sociale, justificatifs bancaires).
- N'acceptez pas de demandes d'amis de personnes que vous ne connaissez pas.
- N'investissez pas votre argent dans des plateformes qui vous sont proposées par des personnes que vous ne connaissez pas.
- Faites attention à qui vous transmettez des photos. Les suspects utilisent souvent des photos explicites pour extorquer plus d'argent à leurs victimes.
- Protégez vos comptes en ligne.
- N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous n'avez pas rencontrée.
- Ne répondez pas aux messages textes que vous recevez de numéros de téléphone que vous ne reconnaissez pas.
- Obtenez [d'autres conseils et trucs pour vous protéger.](#)

Quiconque croit avoir été victime d'un acte de cybercriminalité ou de fraude doit le signaler au service de police compétent et au CAFC au moyen de son [système de signalement en ligne](#) ou par téléphone au 1-888-495-8501. Si un incident s'est produit, mais que vous n'êtes pas tombé dans le piège, signalez-le tout de même au CAFC.